

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Travaux pour la réhabilitation, l'extension et la rénovation énergétique de la Piscine Espace Dauphins à Châteaubriant - Avenants aux marchés de travaux

REF : Délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022
Délibération du Conseil Communautaire du 18 avril 2024

EXPOSE

Par délibération du 29 septembre 2022, le Conseil Communautaire a donné son accord pour la réhabilitation de la piscine Espace Dauphins. Ce projet est assuré par le Cabinet BERTHOMIEU BISSERY MINGUI (BBM ARCHITECTES).

Par délibération du Conseil Communautaire du 18 avril 2024, il a été accordé une délégation de signature au Bureau Communautaire pour la validation et la signature de tous les avenants qui interviendraient sur tous les marchés relatifs à cette opération, et ce, quel que soit leur montant, dans le respect de l'enveloppe budgétaire fixée par le Conseil Communautaire.

A ce stade de l'opération, la maîtrise d'œuvre a jugé nécessaire d'ajuster les prestations suivantes :

Lot n° 04 Charpente bois : Entreprise CONSTRUCTIONS MARTIN (35360 MARTIGNÉ-FERCHAUD)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 520,00 € HT portant le nouveau montant du marché à 249 149,04 € HT soit une augmentation de 0,21% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT :		248 629,04 € HT
Reprise d'une poutre bois existante abimée (about dégradé)	Aléa imprévisible Demande de la maitrise d'œuvre	+ 520,00 € HT
NOUVEAU MONTANT du LOT :		249 149,04 € HT

Lot n° 14 Peinture : Entreprise SI.TH.RA (44110 CHATEAUBRIANT)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 11 178,00 € HT portant le nouveau montant du marché à 102 162,93 € HT, soit une augmentation de 12,29% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT :		90 984,93 € HT
Vernis hydrofuge sur support béton brut	Aléa imprévisible Demande de la maitrise d'œuvre	+ 11 178,00 € HT
NOUVEAU MONTANT du LOT :		102 162,93 € HT

Lot n° 07 Menuiseries extérieures : Entreprise SOFRADI (44119 TREILLIERES)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 2 117,00 € HT portant le nouveau montant du marché à 607 614,00 € HT soit une augmentation de 0,35% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT :		605 497,00 € HT
Fourniture et pose d'habillage intérieur complémentaire en protection d'angle à la demande de l'architecte	Demande de la maîtrise d'œuvre	+ 2 117,00 € HT
NOUVEAU MONTANT du LOT :		607 614,00 € HT

Lot n° 08 Menuiseries extérieures : Entreprise JUIGNET (44840 LES SORINIERES)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de - 1 793,60 € HT portant le nouveau montant du marché à 187 181,41 € HT soit une diminution de 0,95% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT :		188 975,01 € HT
Suppression trappe fonte et échelle prévues au lot traitement de l'eau	Demande de la maîtrise d'œuvre	- 6 576,00 € HT
Fourniture et pose d'un habillage de tôle pliée formant couverture en acier Corten sur murets béton d'accès au hall d'accueil.	Demande de la maîtrise d'œuvre	+ 4 782,40 € HT
NOUVEAU MONTANT du LOT :		187 181,41 € HT

Lot n° 16 Chauffage Traitement d'air Plomberie Sanitaire : Entreprise HERVE THERMIQUE (44802 SAINT-HERBLAIN)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 2 193,80 € HT portant le nouveau montant du marché à 1 182 895,74 € HT soit une augmentation de 0,17% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT :		1 280 701,94 € HT
Réseau AEP enterré : fourniture et pose d'un réseau d'adduction d'eau potable entre la chambre de comptage et le bâtiment	Demande de la maîtrise d'œuvre	+ 2 193,80 € HT
NOUVEAU MONTANT du LOT :		1 282 895,74 € HT

Lot n° 19 Espaces Verts : Entreprise ALTHEA NOVA (35470 PLECHATEL)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 pour un montant total de 6 152,00 € HT portant le nouveau montant du marché à 82 548,16 € HT soit une augmentation de 8,05% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT :		76 396,16 € HT
Uniformité des clôtures, portails et portillons. Remplacement de 4 bancs par 6 plots béton.	Demande de la maîtrise d'œuvre	+ 6 152,00 € HT
NOUVEAU MONTANT du LOT :		82 548,16 € HT

Lot n° 18 Électricité CFO/CFA : Entreprise SPIE BUILDING SOLUTIONS (44818 SAINT-HERBLAIN)

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 2 pour un montant total de 16 653,02 € HT, en y ajoutant l'avenant n° 1 validé le 12/12/2024 d'un montant de 3 227,76 € HT, ce qui porte le nouveau montant du marché à 480 896,03 € HT soit une augmentation de 4,31% justifiée comme suit :

MONTANT INITIAL du LOT :		461 015,25 € HT
Rappel AVENANT 1 : Installation électrique base de vie Pose de prises et installation des radiateurs	Demande de la maîtrise d'ouvrage	+ 3 227,76 € HT
AVENANT n° 2 : Modification afficheur et chronomètre Modification luminaire extérieur Modification BAES et Éclairage Modification alimentation lot CVC Modification luminaires Alimentation portail Alimentation lave-linge et sèche-linge Ajout d'un ruban LED Alimentation ENEDIS et disjoncteur de branchement	Demande de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage	+ 16 653,02 € HT
NOUVEAU MONTANT du LOT :		480 896,03 € HT

Ces avenants d'un montant global de 37 020,22 euros HT, représentent une augmentation de 0,37% du marché initial.

Depuis le début de l'opération, le total des avenants s'élève à la somme de 167 013,32 euros HT, représentant une augmentation de 1,66 % du marché initial.

Conformément à la procédure applicable, ces avenants ont été présentés le 18 décembre 2025 à la Commission d'Appel d'Offres (CAO). Elle s'est prononcée favorablement à leur validation à l'unanimité.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le bureau décide :

1 - de suivre l'avis de la CAO et d'approuver les avenants aux travaux pour l'exécution de l'opération de travaux de la piscine Espace Dauphins ;

2 - d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-président délégué à signer les avenants correspondants et toute incidence liée.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 8 janvier 2026

Le Président,


Alain HUNAU

AR-Préfecture

044-200072726-20260108-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-01-2026

Publication le : 08-01-2026 Bureau communautaire du 8 janvi



Le Président,


Alain HUNAU

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHÂTEAUBRIANT - DERVAL**

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit janvier, les membres du Bureau Communautaire de la
Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis
au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant,
sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI	X	
M. Rudy BOISSEAU		X
M. Jean-Michel CHEVALIER	X	
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	

M. Elias AMIOUNI est arrivé après la lecture de la décision du bureau communautaire.

AR-Préfecture

044-200072726-20260108-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-01-2026

Publication le : 08-01-2026



Le Président,

Alain HUNAUT